

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 15 Mai 2018
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Titulaires Présents : 29 Suppléants Présents : 2 Absents : 2 Pouvoirs : 4 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 107/2018	<p>L'an deux mille dix-huit, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes de Clarafond-Arcine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 04 Mai 2018</p> <p>Présents : Mesdames Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Mesdames Paulette LENORMAND donne son pouvoir à Anne-Marie BAILLEUL, Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Messieurs Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET, Michel BOTTERI donne son pouvoir à Corinne GUISEPPIN.</p> <p>Absents : Madame Christine VIONNET représentée par Hugues PERROT, Monsieur Alain CAMP représenté par Serge ROUX, Messieurs Grégoire LAFEVERGES, Gilles PASCAL.</p> <p>Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance</p>

OBJET : PETITE ENFANCE – Subvention annuelle au bénéfice de l'association Alfa 3A.

Vu la délibération N°74/2018 en date du 10 avril 2018 adoptant le budget principal de la Communauté de Communes Usse et Rhône, lequel prévoit une somme de 800 000 € au compte 6574,
Vu les statuts de la Communauté de Communes Usse et Rhône et notamment son article 5-2 relatif à l'action sociale, à l'enfance et à la jeunesse.

Considérant que la Communauté de Communes Usse et Rhône soutient financièrement l'association « Alfa 3A » au titre de la gestion du multi-accueil « Les Marmottes » à Seyssel Ain,
Considérant que l'association a besoin d'une subvention afin de rentrer dans ses frais de fonctionnement.

Le Président propose d'octroyer une subvention de fonctionnement à l'association Alfa 3A au bénéfice du multi-accueil des Marmottes à Seyssel Ain, d'un montant de 86 183 €, tel que demandé par l'association en vertu de leur budget prévisionnel d'exploitation 2018.

Le Président demande au Conseil communautaire de verser les deux premiers tiers de la subvention dès que possible et de verser le dernier tiers en octobre 2018.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ACCEPTÉ le versement d'une subvention annuelle pour 2018 au bénéfice de l'association Alfa 3A, au titre de la gestion du multi-accueil des « Marmottes » à Seyssel Ain, d'un montant de 86 183 €.

INDIQUE que 2/3 du montant de cette subvention, soit 57 455 €, seront versés dès que possible et que 1/3 du montant, soit 28 728 €, sera versé en octobre 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**

